

JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSILIENCE 2024 Appel à projets

Mesdames, Messieurs,

Le Gouvernement a instauré depuis 2022 la journée « Tous résilients face aux risques », ou Journée Nationale de la Résilience (JNR). Celle-ci est organisée annuellement avec un point d'orgue, le 13 octobre, en cohérence avec la journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes de l'Organisation des Nations unies.

L'adaptation des territoires aux risques naturels accentués par le changement climatique (feux de forêt, variabilité des précipitations, ...), ainsi qu'aux autres risques liés notamment aux activités industrielles, est une nécessité qui impose que la population connaisse mieux ces phénomènes.

La JNR vise ainsi à sensibiliser, à informer et à acculturer tous les citoyens aux risques naturels et technologiques qui les environnent. L'objectif est que chacun connaisse les risques de son territoire, les bons comportements à adopter en cas de catastrophe et devienne ainsi acteur de sa propre sécurité.

En 2023, la deuxième édition de la JNR a totalisé près de 3 000 actions sur l'ensemble du territoire national à destination de tous les publics. Ce succès témoigne s'il en était besoin de la mobilisation de l'ensemble des composantes de la société, du particulier au monde associatif, des services de l'État comme des entreprises.

L'appel à projets pour l'édition 2024 de la JNR est lancé.

Cette troisième édition se déroulera tout au long de l'année, avec comme apogée la semaine du 13 octobre 2024.

Cette année encore, nous espérons susciter le plus grand nombre possible d'initiatives locales visant à :

- développer la culture sur les risques naturels et technologiques (connaître et comprendre les phénomènes ; informer sur les politiques de prévention ; cultiver la mémoire des catastrophes passées ; témoigner des expériences vécues ; faire prendre conscience du risque aux personnes exposées...);
- se préparer à la survenance d'une catastrophe (faire connaître les autorités chargées de la vigilance, de l'alerte et de l'organisation des secours ; faire connaître les bons gestes et les bons comportements pour se préparer et éviter les risques ou leur aggravation, pour

sauver des vies ; faire connaître et comprendre la signification des moyens et du signal d'alerte ; organiser des exercices impliquant les habitants et les employés...);

- développer la résilience collective face aux catastrophes (décrire l'organisation du « retour à la normale » après un évènement majeur ; faire connaître les aides apportées par la puissance publique, par les assureurs, les associations ; faire de la reconstruction une opportunité pour réduire la vulnérabilité et augmenter la résilience...).

L'appel à projets 2024 permet de labelliser les actions qui répondent à au moins l'un des trois objectifs de la journée.

Cette troisième édition doit viser à la prise en compte de tous les publics, notamment les plus éloignés des institutions et des politiques publiques. Nous appelons à l'émergence d'actions notamment dans les entreprises, les établissements scolaires et les collectivités territoriales.

Pour participer, les porteurs de projets sont invités à déposer leurs demandes de labellisation via la plate-forme " Démarches simplifiées " :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/journee-nationale-de-la-resilience-appel-a-projets>.

Les projets peuvent être labellisés tout au long de l'année, mais seuls les projets se déroulant entre le 1er et le 31 octobre 2024 pourront concourir à un prix au titre de l'édition 2024 de la journée « Tous résilients face aux risques ». Dans ce cas, les dossiers devront être déposés jusqu'au mercredi 2 octobre 2024 à 23h59.

Pour faciliter l'émergence de projets portés par des candidats dotés de moyens limités, une aide financière pourra être accordée.

Vous trouverez ci-joint le règlement de cet appel à projets, également consultable via le lien suivant : <https://www.ecologie.gouv.fr/journee-nationale-resilients-face-aux-risques>

Toutes les parties prenantes, citoyens, entreprises, employeurs publics, élus et collectivités territoriales, établissements d'enseignement, opérateurs publics, associations, médias et experts et spécialistes chargés de la prévention et de la gestion des catastrophes sont invités à se mobiliser avec pour ambition d'amplifier le succès de la JNR pour cette troisième édition.

La préparation de la population aux risques est un impératif.

Bien à vous,

Catherine SÉGUIN,
préfète de l'Oise.

Contact : pref-defense-protection-civile@oise.gouv.fr